cice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly, le 13 septembre 2005.
Les commissaires aux comptes :

KPMG Audit : JEAN-PAUL VELLUTINI ; Deloitte & Associés : ALAIN PENANGUER.

97387

CENTRAPEL

(Filiale à plus de 50 % de la société Iliad.)

Société anonyme au capital de 38 112,25 €.
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.
434 130 860 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005, ont été publiés dans « Le Publicateur Légal » du 16 septembre 2005.

97421

CREDIT FONCIER DE MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 34 953 000 €.
Siège social : 11, boulevard Albert 1er, Monaco.
R.C. 56 S 341.

Le bilan au 30 juin 2005 de la banque a été publié dans le journal de Monaco du 9 septembre 2005 (no 7720, p. 1734). Cette parution est accessible sur le site www.gouv.mc rubrique « Publications ».

97359

DOLLFUS MIEG ET CIE – DMC

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 62 352 096 €.
Siège social : 10, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.
572 209 583 R.C.S. Paris.

A. — Comptes semestriels consolidés.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En millions d'euros.)

Actif	Notes	30/06/05 Net	31/12/04 Net
Actifs non courants :			
Ecarts d'acquisition	4		
Immobilisations incorporelles	5	9,2	9,2
Immobilisations corporelles	6	28,4	30,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7	0,7	0,8
Actifs financiers	8	5,2	6,0
Actifs d'impôt différé	9	1,5	1,2
Total des actifs non courants		45,0	47,7
Actifs courants :			
Stocks	10	44,5	41,4
Clients	11	43,9	31,4
Autres débiteurs	12	6,7	5,7
Autres actifs financiers	13	0,5	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	7,3	13,5
Total des actifs courants		102,9	92,5
Actifs détenus en vue d'être cédés	15	1,7	
Total de l'actif		149,6	140,2

Passif	Notes	30/06/05	31/12/04
Capitaux propres :			
Capital	16	62,4	62,4
Primes et réserves	17	– 67,0	– 57,6
Ecarts de conversion	18	1,2	1,2
Résultat de l'exercice		– 2,1	– 8,8
Capitaux propres part du groupe		– 5,5	– 2,8
Intérêts minoritaires		1,9	2,1
Total des capitaux propres		– 3,6	– 0,7
Provisions à long terme	19	8,7	9,2
Passifs financiers	20	55,8	4,0
Impôts différés	21	0,1	0,1
Total passif non courant		64,6	13,3
Provisions à court terme	22	5,6	6,7
Dettes d'impôt	23	0,0	0,0
Fournisseurs	24	28,9	24,3
Autres créditeurs	25	21,3	21,4
Autres passifs financiers	26	32,8	75,2
Total passif courant		88,6	127,6
Passifs détenus en vue d'être cédés	27	0	0,0
Total du passif		149,6	140,2

II. — Compte de résultat consolidé.

(En millions d'euros.)

	Notes	30/06/05	31/12/04	30/06/04
Chiffre d'affaires	28	104,1	204,3	112,4
Coût des ventes		62,6	122,6	64,9
Marge provenant du chiffre d'affaires		41,5	81,7	47,5
Charges commerciales		27,8	51,5	28,0
Charges administratives		11,8	25,0	13,6
Marge d'activité	29	1,9	5,2	5,9
Autres produits et charges opérationnels courants	30	– 2,2	– 5,1	– 1,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	31	– 0,1	– 3,8	– 2,5
Résultat opérationnel		– 0,4	– 3,7	2,4
Coût de l'endettement financier net	32	– 2,1	– 3,5	– 1,9
Autres produits et charges financiers	33	0,0	– 1,1	– 0,4
Impôt	34	0,1	0,6	– 0,3
Quote-part du résultat des sociétés en équivalence	35	– 0,1	– 0,7	– 0,2
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		– 2,5	– 8,4	– 0,4